

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°33 du 4 septembre 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 28 mai 2008 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès des établissements et services relevant du service de santé des armées.

Du 10 août 2009

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 28 mai 2008 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès des établissements et services relevant du service de santé des armées.

Du 10 août 2009

NOR D E F F 0 9 1 9 0 9 4 A

Texte modifié :

Arrêté du 28 mai 2008 (JO n° 130 du 5 juin 2008, texte n° 44, signalé au BOC 25/2008. ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 189 du 18 août 2009, texte n° 23 ; signalé au BOC 33/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.